

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROCHE

Nombre de conseillers :

En exercice : 9

Présent : 7

Votants : 7

L'an deux mil vingt trois

Le 12 janvier à 20 heures 00

Le Conseil Municipal de la commune de Roche

Dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire,

A la mairie, sous la Présidence de Mme MASSON Christelle, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 05/01/2023

Présents : Mme Christelle MASSON, Maire, Mr Laurent GRIOT, adjoint, Mr Jean-Yves BESSEY, Mme Annick MAISSE, Mme Cindy CHARLES, Mr Frédéric GRANDPIERRE, Mr Jean-Baptiste WILLAUME conseillers municipaux.

Excusés : Mme Vanessa ZIEGLER-DESTOUR, Mr Jérôme VRAY

Secrétaire de séance : Mr Laurent GRIOT

Objet : PROJET PLAN D'EAU -DEMANDE DE SUBVENTION

Le conseil est informé de l'avancer du dossier réaménagement du plan d'eau. Celui-ci consiste à un curage, à une mise en place d'un débit réservé, à la reprise de la digue ainsi qu'au rejointoiement.

Au vu des premiers devis reçu le projet s'élèverait à 78076.86€ HT dont 4510€ HT concernerait du fonctionnement et non de l'investissement.

Madame le Maire expose que des demandes subventions sont en cours auprès de la région Auvergne Rhône Alpes au titre du bonus ruralité (28.08% du montant soit 21923€ demandé) et du département de la Loire au titre de l'enveloppe territorialisé (46.80% du montant soit 36538€ demandé).

Au vu des éléments présentés le conseil décide à l'unanimité :

D'approuver le projet de réaménagement du plan d'eau pour 78076.86€ HT ainsi que son financement :

Subvention Département 36538€

Subvention Région : 21923€

Autofinancement : 19615.86€

ONT SIGNE AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS

CERTIFIE CONFORME

Fait à ROCHE, le 12 janvier 2023

Le Maire
Christelle MASSON



Le Secrétaire de séance
Laurent GRIOT

